

Fiche conseils

L'otite externe est une inflammation de la peau de l'intérieur de l'oreille, souvent causée par une infection bactérienne. Cette inflammation est sans gravité.

Afin de traiter cette infection bactérienne, il est possible que votre médecin choisisse de vous prescrire un antibiotique sous forme de gouttes auriculaires. Un guide pour vous aider à utiliser ces gouttes est accessible en **scannant le QR code** en bas de la fiche.

En cas de douleurs, des antalgiques comme le paracétamol peuvent vous soulager. L'utilisation d'anti-inflammatoires peut aggraver l'infection et est fortement déconseillé.

Les conseils suivants peuvent vous aider à éviter les récives :

- Évitez de vous gratter l'intérieur de l'oreille.
- Limitez l'utilisation de cotons-tiges.
- Utilisez aussi peu que possible des produits irritants.
- Utilisez le moins possible des objets qui s'insèrent dans les oreilles (comme des écouteurs, par exemple).
- Séchez-vous doucement les oreilles après les baignades dans des lieux chauds et humides.

Si les symptômes persistent 48 heures après la consultation, veuillez consulter de nouveau votre médecin.

Pour accéder à plus d'informations, **scannez les QR codes**.



Comment mettre
des gouttes dans
les oreilles ?



Otite externe
(Ameli)
